

## COMITE CONSULTATIF DES USAGERS DU PORT DU CROISIC

### Compte rendu de la réunion du 29 mai 2015

La réunion du comité consultatif des usagers du port du Croisic a eu lieu le vendredi 29 mai à 10h00 dans la salle de réunion de la criée sur l'ordre du jour suivant :

1. Bilan technique et financier 2014
2. Perspectives 2015
3. Situation des investissements
4. Avenant au barème et règlement intérieur
5. Question diverses

M. PALALDIN souhaite la bienvenue à l'association des pêcheurs professionnels retraités qui vont désormais faire partie du comité, comme le représentant du Kurun.

#### 1. Bilan 2014

M. Palladin dresse le bilan de l'activité de la Saeml en général et du Croisic en particulier arrêté au 31 décembre 2014.

Ce bilan fait ressortir une bonne année pour l'activité pêche avec en particulier au Croisic une progression de 12 % en tonnage et en valeur grâce, entre autres à une très bonne saison de langoustines et une progression des achats par internet qui représentent, en 2014, près de 20% du tonnage et 12 % de la valeur des ventes sous la criée.

Avec près de 4 millions d'euros de chiffre d'affaire, la langoustine reste le produit phare du Croisic qui conforte sa place de marché pour les produits vivants.

13 nouveaux poissonniers (+ 26 %) sont venus acheter en 2014 la production de 108 navires (+ 11 unités).

Ce bilan est l'occasion pour les pêcheurs présents de rappeler l'empilement des contraintes auxquels ils doivent faire face et la difficulté que cela représente pour des jeunes à s'installer à la pêche.

Malgré une bonne saison estivale, (progression de 16 % des nuitées) le chiffre d'affaire du Port de plaisance du Croisic recule très légèrement de 3 %.

#### 2. Perspective 2015

Le début d'année se passe plutôt bien pour la criée avec une progression à fin mai de 30 % en tonnage et de près de 20 % en valeur par rapport à 2014 :

Résultats à fin : **Mai 2015**

2014	Tonnage (T)	Valeur (x 000 €)	Prix moyen (€/Kg)
<i>Le Croisic</i>	764	4 855	6,35
<i>La Turballe</i>	2 824	7 505	2,66
<b>Saeml</b>	<b>3 588</b>	<b>12 360</b>	<b>3,45</b>

% 2013	Tonnage (T)	Valeur (x 000 €)	Prix moyen (€/Kg)
<i>Le Croisic</i>	29,3%	18,3%	-8,5%
<i>La Turballe</i>	16,9%	8,1%	-7,5%
<b>Saeml</b>	<b>19,3%</b>	<b>11,9%</b>	<b>-6,2%</b>

Les achats à distance ont continué à progresser en ce début d'année :

### Analyses des achats à Distance

	Tonnage		Valeur	
	La Turballe	Le Croisic	La Turballe	Le Croisic
Jan	22,7%	57,5%	19,7%	47,9%
Fev	20,4%	48,0%	18,0%	40,9%
Mar	32,4%	29,5%	41,0%	33,2%
Avr	37,6%	31,7%	32,4%	28,8%
Mai	29,0%	22,2%	34,7%	30,8%
<b>2015</b>	<b>29,2%</b>	<b>24,6%</b>	<b>42,0%</b>	<b>34,8%</b>

### 3. Point sur les investissements

M. PALLADIN fait un point sur l'ensemble des investissements réalisés ou en cours dont :

#### *Dragage du chenal*

Le dossier est toujours en traitement auprès des services de l'Etat qui viennent de nous réclamer des précisions sur certaines modalités des opérations. L'objectif est désormais de lancer les appels d'offre cet été pour un chantier d'ici la fin de l'année.

#### *Nettoyage du pont de la jonchère du Lenigo*

Le nettoyage du pont de la place du 08 mai a permis d'améliorer la courantologie dans cette partie du port.

## ***Aménagement d'un ponton Pro***

M. HENRIOT fait état de sa satisfaction sur cet équipement qui a permis aux professionnels locaux de mieux travailler cet été.

## ***Aménagement du quai Lenigo***

Le ponton devrait être installé d'ici la fin du mois de juin après un retard dû au non-respect du cahier des charges par le fournisseur.

Le financement du projet (180 K€) a été finalisé par un emprunt auprès de nos partenaires financiers.

Le ponton ne sera pas équipé dans un premier temps de bornes électriques et d'eau car la Saeml doit faire un choix sur le mode de gestion des flux. Les usagers émettent un avis favorable à un système de minuteur qui puisse couper le courant et l'eau au-delà d'un temps défini afin de ne pas gaspiller ces ressources.

Le tour de table pour les attributions des places est en phase finale. Priorité a été donnée aux occupants actuels du quai puis aux usagers en attente d'un changement de bassin.

Ce projet va permettre également de retirer du pool 7 navires qui ne sont pas équipés de cuve à eaux noires afin de respecter les engagements pris par le port dans le cadre de la charte de la qualité des eaux du traict.

## ***Aménagement de la criée***

La chambre froide «appâts » est en cours de finition. Elle va permettre aux pêcheurs de stocker leur boîte congelé et d'y accéder directement depuis l'extérieur du bâtiment (afin d'améliorer les normes sanitaires sous la criée).

Toute l'installation froid de la criée (climatisation et chambres froides) sera désormais assurée par du gaz sans impact sur la couche d'ozone.

Les travaux d'amélioration de la criée se poursuivent normalement.

A fin 2014, la Saeml aura investi plus de 1.5 millions d'euros sur le port du Croisic.

## ***4. Avenants au barème et au règlement intérieur***

Il est proposé au comité de se prononcer sur des aménagements mineurs du règlement visant en particulier à réserver l'accès au stationnement estival sur le pool à des navires équipés d'une cuve à eaux noires et à y interdire le couchage pour tous les navires non équipés.

Cette mesure est une contribution certes symbolique de l'engagement du port dans l'application de la charte pour la reconquête de la qualité des eaux du traict du Croisic.

Par ailleurs il est proposé d'accueillir désormais des navires semi-rigides sur certains pontons.

Le barème ne changera pas suite à un échange avec le conseil départemental, en dehors d'un ajustement du tarif de la glace à la criée.

Le conseil n'émet aucune objection à ce projet d'avenant au règlement intérieur et au barème.

## **5. Points divers**

### *Police du port*

Une demande a été faite à la mairie du Croisic pour que leur garde assermenté puisse établir des constats qui serviront de bases à la mise en action de la police du port opérationnelle depuis décembre 2014. Des procès-verbaux pourront désormais être établis contre les mauvais payeurs ou les auteurs d'infraction à la police du port directement par le Conseil Départemental.

### *Poubelles sur l'aire de carénage*

M. Palladin rappelle que la gestion des poubelles sur l'aire de carénage est du ressort des utilisateurs de cette zone et non de la collectivité (mairie ou port). Les opérateurs de levage ont été informés qu'ils leur appartenaient de prévenir leurs clients. Un affichage clair va être mis en place par la Saeml.

### *Elévateur Jonchère du Prince*

Le CD est toujours décidé à trouver une solution pour l'exploitation de cet engin. La nouvelle équipe mise en place à l'issue des dernières élections départementales va reprendre le dossier et le faire avancer rapidement.

## **6. Points soulevés par les usagers**

Les prises de courant à proximité de la grue Lemerle vont pouvoir être remises en état, les travaux du quai étant terminés. Le problème étant l'usage de ces bornes par des navires qui ne sont pas titulaire d'un contrat avec le port. Des solutions techniques devront être trouvées.

Des dépôts de moules ont été constatés par les usagers au droit de l'une des barges mytilicoles. Cette pratique avait été interdite par le port qui va le rappeler à l'usager.

UN point d'accès électrique va être mis en place près du ponton retraits. Les modalités d'utilisation sont en cours de réflexion.

Les pêcheurs présentent au comité le projet d'avis de la grande commission nautique qui souhaite limiter les accès au futur parc éolien au navire de plus de 25 M. Les arts dormants devraient être autorisés sur le banc entre les éoliennes. En revanche, cet avis pourrait avoir un effet négatif sur du tourisme industriel.

La réunion s'est achevée à 12h00.